

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 03 - 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Votants : 18

SÉANCE DU JEUDI 08 FÉVRIER 2024

Convocation du 03 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - Mme BLANCHETIÈRE
MM. BRIANDET - DUPRÉ - DUBOIS - CRIBELIER (arrivée 19 H 15) - Mmes LATREILLE - LOUPIAS - OUVRAT
COURTEAUX - MM. COURTEAUX - VINCENT - Mme BRISSET - M. OZANNE

Absente excusée : Mme ASTIER BOURBON

M. DUPRÉ a été nommé secrétaire

**SUBVENTIONS BTP CFA 41 - BTP CFA 37
LEAP BOISSAY - CMA CENTRE VAL DE LOIRE**

Vu les différents courriers des établissements scolaires concernant des demandes de participations financières pour les enfants domiciliés à Châtillon-sur-Cher et scolarisés dans lesdits établissements,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, Madame SAINSON, ne prenant pas part au vote pour la participation au BTP-CMA Centre Val de Loire, Monsieur Bruno DANGER ne prenant pas part au vote pour la participation au CMA Centre Val de Loire

- décide de verser directement aux établissements concernés une participation de 50 € par enfant,

- nombre d'élèves concernés :

* **BTP CFA 41** : (10 élèves) : Noah BERGEON - Lucas BOUTET - DESLOGES - Jules CRIBELIER - Ilona GAUTHIER
Emma GIRARD - Anthony LECOMTE - Aurélie LECOMTE - Erwan SAINSON - Manon VERRIER - QUERE - Jewels
VEZIN

* **BTP CFA 37** : Kilian GARCIA - Alexis PLAT

* **LEAP BOISSAY** (1 élève) : Hugo DUMONT

* **CMA Centre Val de Loire** : Léa DANGER

Le montant de la dépense sera inscrit au budget - année 2024

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Alain POMA



Le secrétaire,
Jacques DUPRÉ

COMMUNE DE CHÂTILLON-SUR-CHER

DÉPARTEMENT DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL 04 - 2024

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Votants : 18

SÉANCE DU JEUDI 08 FÉVRIER 2024

Convocation du 03 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le huit février à dix-huit heures quarante-cinq, le conseil municipal de cette commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Alain POMA, Maire.

Présents : M. POMA - Mme LHUILIER - M. CHESNEAU - Mme SAINSON - M. DANGER - Mme BLANCHETIÈRE MM. BRIANDET - DUPRÉ - DUBOIS - CRIBELIER (arrivée 19 H 15) - Mmes LATREILLE - LOUPIAS - OUV RAT COURTEAUX - MM. COURTEAUX - VINCENT - Mme BRISSET - M. OZANNE

Absente excusée : Mme ASTIER BOURBON

M. DUPRÉ a été nommé secrétaire

SUBVENTION COLLÈGE DE SAINT AIGNAN

Financements activités pédagogiques - transports collège/piscine

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal du courrier de Monsieur le Principal du collège Joseph PAUL-BONCOUR de Saint-Aignan en date du 30 novembre 2023 concernant des demandes de financements d'activités pédagogiques et transports collège/piscine pour les enfants domiciliés à Châtillon-sur-Cher et scolarisés dans ledit établissement.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- décide de verser une participation de 50 € par enfant pour les élèves Lola AMIOT et Nathan DANTAN.

Le montant de la dépense sera inscrit au budget commune - année 2024 et versé au collège

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

Le Maire,
Alain POMA



Le secrétaire,
Jacques DUPRÉ